

# *L'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'U.E.*

Le 26 octobre 2006

## **Question orale à M. DEWAEL, ministre de l'Intérieur.**

D'après « Le Soir » du mercredi 25 octobre, le ministre anglais de l'Intérieur et son homologue irlandais ont décidé d'opter pour une politique d'accueil des immigrants « au compte-gouttes ». Bulgares et Roumains sont visés par cette mesure.

« Le Soir » affirme également que notre pays va ouvrir partiellement son marché de l'emploi aux ressortissants bulgares et roumains. Signalons que de nombreux Roumains ont déjà bénéficié de facilités d'accès au territoire de l'Union Européenne.

Certains ont obtenu chez nous le statut de réfugié politique, sous prétexte qu'étant Tziganes ils ne jouiraient pas de la totalité de leurs droits en Roumanie – leur pays d'adoption. Ces pseudo réfugiés politiques bénéficient de bien plus d'indulgence et d'avantages que les citoyens roumains « de souche » désireux de s'installer en Europe de l'Ouest.

Les ressortissants des pays de l'Est ayant adhéré à l'Union Européenne en 2004 n'ont toujours pas le droit de travailler librement chez nous... Ne pensez-vous pas, Monsieur le ministre, qu'ouvrir trop rapidement les portes de notre pays aux travailleurs roumains et bulgares, ce serait établir deux poids et deux mesures ? Pourquoi les modalités d'accès au territoire et au marché du travail seraient-elles différentes suivant qu'il s'agit de citoyens polonais ou hongrois d'une part, et de citoyens roumains ou bulgares de l'autre ? Ne pensez-vous pas qu'il conviendrait d'étaler la future immigration roumaine et bulgare afin d'établir un équilibre entre les besoins de notre économie et la protection de notre société ?

Je tiens à préciser ici que, je n'ai nul *a priori* ethnique vis-à-vis des Roumains ou des Bulgares qui sont à mes yeux des Européens de plein droit.